

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 juillet 2025

Le conseil s'est réuni le **mercredi 02 juillet 2025** sous la présidence de Mme Guicheteau, Maire.

Etaient présents : Mmes Guicheteau, Pelluet, Aunay, Espanoche, Guyot, Queudeville
MM : Marie, Voisin, Gossart, Horion, Jenvrin, Sandret
Absents : Mme Marais, MM Calbris et Durand

Secrétaire de séance : Mme Aunay

Assistance technique ATEV :

Une convention ATEV (assistance technique à l'entretien de la voirie) avait été passée avec Ingénierie 61 en 2014. Cette convention doit être renouvelée.
A l'unanimité, le conseil accepte de renouveler cette convention et autorise Mme Le maire à signer les documents nécessaires.

Subvention exceptionnelle :

A l'unanimité, le conseil décide de verser une subvention exceptionnelle de 368,40 € à l'association « tennis de table » afin de financer la structure gonflable installée lors du vide-greniers.

Personnel :

Deux agents municipaux sont admis au grade supérieur.

- un adjoint technique territorial passe au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe. C'est un avancement.
- un adjoint administratif principal de 1^{ère} classe devient rédacteur. C'est une promotion interne définie par le centre de gestion.

A l'unanimité le conseil accepte ces modifications.

- suite à une mutation un nouvel agent prendra son poste le 01/09/2025

Une réunion avec le personnel aura lieu ensuite afin de définir les tâches de chacun des agents.

Travaux rue des écoles :

La mairie a demandé à Monsieur Chivot de la société Sogeti d'apporter quelques modifications à l'avant-projet présenté pour les travaux rue des écoles.

Pendant les travaux, les bus scolaires n'arrêteront pas toujours devant l'école. En fonction du circuit des bus, ils s'arrêteront rue Saint Mandé ou à l'ancienne mairie. Les chauffeurs préviendront les étudiants lorsque l'arrêt sera déplacé.

Infos diverses :

- Trois entreprises de peinture de voirie ont été contactées pour refaire toute la signalisation sur la commune (stops, lignes blanches...)

La commission « travaux » a retenu le devis « Signal- Eco » pour un montant de 6 246,03 € TTC.

- A l'école maternelle la peinture et le sol du couloir vont être refaits.

La commission « travaux » a retenu le devis « Picard » pour 7 865,34 € TTC

Des portillons vont être posés devant les wc.

La mairie va contacter un plombier pour étudier la possibilité de mettre de l'eau chaude dans les différents sanitaires des écoles.

- les calvaires de la commune doivent être rénovés et nettoyés :

Devis « Picard » de 2 880,00 € TTC pour le calvaire rue d'Athis

Devis « Picard » de 3 816,00 € TTC pour le calvaire du Grand Samoi

- A l'église, il faut repeindre les différentes portes dont celle du clocher. (7 portes au total)

Devis « Picard » de 5 959,20 € TTC

Le conseil suit l'avis de la commission « travaux » et accepte ces différents devis

- Monument aux morts : M. Jenvrin préconise de nettoyer le monument aux morts et de repeindre les lettres.

- Rue du combat : une place de parking « handicapé » va être créée.

- grêle :

Au pôle commercial, tous les rideaux et la marquise de la boucherie sont grêlés

A la salle des sports tous les panneaux de l'arrière sont percés

Le dessus de l'atelier à côté de l'ancienne mairie est également endommagé par la grêle